

13 février 2020 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse du Président de la République sur la biodiversité et la protection du Mont Blanc

Mesdames les ministres, Mesdames, Messieurs les parlementaires, Mesdames, Messieurs les maires et élus, ravi d'être parmi vous Mesdames, Messieurs les journalistes.

L'objectif était de pouvoir, en effet, rendre compte de ce déplacement, des échanges et de tout le travail qui a été conduit ces derniers mois par les ministres avec l'ensemble des élus sur plusieurs sujets et à composante très fortement environnementale. Ça faisait longtemps que je souhaitais venir sur le mont Blanc et venir dans la vallée et je suis très heureux d'être avec vous à l'issue d'un déplacement de quasi deux jours pour évoquer ces enjeux de protection. On a évoqué ce matin, j'y reviendrai, les sujets de biodiversité, le sujet du Mont Blanc, le sujet aussi de la pollution dans la vallée de l'Arve.

## Comme vous le savez, j'ai tenu à rencontrer hier, dès mon arrivée, un groupe d'experts et de scientifiques spécialistes du climat, de la biodiversité.

Merci encore au président du conseil départemental de nous avoir acheminé et à monsieur le maire de Chamonix de nous avoir accueillis, et nous avons pu avoir un échange extrêmement nourri sur les sujets du dérèglement climatique et de la biodiversité. A un moment, je l'ai rappelé ce matin, où l'année 2020 sera absolument clé sur cet agenda avec plusieurs rendez-vous qui se scanderont cette année, la remise des travaux de la convention citoyenne au début du mois d'avril prochain, qui sera une étape importante. Le rendez-vous fondamental de Marseille et donc l'UICN que nous accueillons, ce congrès mondial de la nature et je suis revenu longuement dessus lors de mon discours ce matin et la COP 15 de la Convention sur la diversité biologique en octobre en Chine. Et c'est tout cet agenda sur lequel je suis longuement revenu, sur lequel nous avons échangé avec les scientifiques.

Le constat est évidemment celui d'un fort déclin de la biodiversité, mais rattrapable si un sursaut immédiat et une action dans la durée sont conduites. Parmi les actions fortes à mener, c'est la nécessité de constituer un réseau d'aires protégées important pour permettre la libre évolution du vivant et la reconquête future des espaces et espèces dégradés et disparus.

## Ce matin, la mer de glace, nous avons pu, je crois, dire, mesurer, appréhender de manière extrêmement tangible et visible pour tous nos concitoyens l'impact très direct du réchauffement climatique.

Je sais combien les élus ici présents et l'ensemble de celles et ceux qui sont impliqués dans la montagne mesurent, vivent ces impacts et nous voyons là la nécessité d'agir tous ensemble pour véritablement engager une sortie des énergies carbonées. La réponse, évidemment, pour limiter cet impact, n'est pas immédiate. Le siècle passé a vu un réchauffement de 2,5 degrés sur le Mont Blanc, là où le réchauffement moyen mondial est d'un degré à cause des effets d'accélération qui sont liés au réchauffement de la montagne et c'est donc

l'ensemble de notre stratégie de lutte contre le réchauffement climatique qui est la réponse la plus adaptée à ce défi. J'y suis là aussi revenu ce matin.

Nous avons ensemble ce matin aussi pu accompagner l'ensemble des membres de la gouvernance et des personnels de l'Office français de la biodiversité et je veux remercier les ministres et les parlementaires ici présents, qui se sont tous et toutes beaucoup engagés pour ce sujet. Et c'est par cet office que nous rendrons véritablement efficace l'action du Gouvernement en matière de protection de la biodiversité. Cette création montre que les solutions passent par justement, là aussi, l'innovation et des synergies intelligentes.

Auparavant, écologistes et chasseurs ne se parlaient pas, ou trop peu, d'une manière souvent conflictuelle. Or, ils veulent tous protéger les écosystèmes, une biodiversité, qu'elle soit ordinaire ou extraordinaire. Et par la gouvernance, on a rassemblé beaucoup de ces collègues qui étaient séparés à travers des organismes jusqu'alors distincts et surtout mis en place avec les 2 800 agents de l'Office, une force de frappe avec des pouvoirs nouveaux que j'ai pu rappeler ce matin. Je répondrais à vos questions s'il y en a suite à ce discours, mais je veux aussi insister sur la mobilisation, parce que je ne l'ai pas fait dans mon discours, des agences de l'eau à cet égard, en particulier en terme de financement et en terme aussi de mobilisation parce que les agences de l'eau ont un rôle clé dans cette approche et cette politique de la biodiversité compte tenu du caractère essentiel évidemment de la gestion de nos bassins, la mobilisation de nos agences de l'eau, la gestion du stress hydrique dans certaines régions ou de la bonne utilisation de nos ressources hydraulique entre autres. J'ai ce matin détaillé très longuement les initiatives prises par la France en matière justement de biodiversité conduite par la ministre et la secrétaire d'Etat. Je ne vais pas ici y revenir. Je pourrais répondre à vos questions et sur le rôle tout particulier de l'office.

Nous avons pu ensuite avec des élus présents et je remercie monsieur le maire de Saint-Gervais pour son accueil et son interpellation initiale sur ce sujet, revenir sur la question du Mont Blanc et de la Vallée de l'Arve. Sur la protection du Mont Blanc, j'ai répondu donc à l'appel des élus qui avaient constaté une montée des comportements aberrants sur les voies d'accès au Mont.

Un travail très important a été mené par la secrétaire d'Etat et je l'en remercie tous ces derniers mois avec l'ensemble des acteurs élus mais également associations, organisations avec le peloton de gendarmerie de haute montagne, et je vous remercie mon colonel d'avoir été avec nous, avec l'ensemble des guides, du Syndicat national et compagnies locales, la fédération française des clubs alpins, l'intégralité au fond des usagers et des gestionnaires du Mont Blanc pour trouver les solutions les plus appropriées.

## Et nous avons ainsi pu définir une aire protégée sur le Mont Blanc afin de mieux en contrôler les accès et protéger ce monument naturel.

C'est un arrêté de protection d'habitat naturel qui sera ainsi pris, en vertu justement du décret du plan biodiversité de décembre 2018 et qui permet, sur la base d'une cartographie qui a été discutée, je vous la montre là, c'est cette carte qui est le fruit de cette concertation et de ce travail commun et qui permet de définir cette zone qui rendra totalement possible l'activité dans de haute montagne, qu'il s'agisse d'alpinisme ou de ski mais qui permettra de lutter contre les usages, si je puis dire, inappropriés, les pratiques qui contreviennent justement au respect de la nature et des règles et qui permettra de monter fortement les amendes.

On en a longuement parlé ce midi, là où les amendes sont peu dissuasives aujourd'hui, 38 euros lorsque notre peloton interpelle, ce sont des amendes montées à 750, puis 1500 euros, ce qui a un caractère, vous reconnaîtrez avec moi, beaucoup plus dissuasif. Et donc ce n'est pas un arrêté d'interdiction qui empêcherait la montagne de vivre et les activités de continuer de se déployer, mais bien de protection, au sens plein du terme, c'est-à-dire de valorisation des usages souhaités et des bonnes pratiques souhaitées et d'un contrôle, une sanction contre les pratiques qui ne sont pas appropriées. La concertation va donc être lancée et conduite par le préfet sur le projet d'arrêté de protection et sur la base de tous ces travaux, je crois pouvoir dire que c'est une avancée historique pour la protection du Mont Blanc et je veux en remercier l'ensemble des acteurs et toutes celles et ceux qui ont mené autour de la secrétaire d'Etat et de la ministre cette concertation.

Ensuite, nous avons évoqué le sujet de la vallée de l'Arve et de la pollution, sujet qui n'est pas nouveau, qui, je le sais, touche et inquiète la population, au-delà de l'inquiéter par des conséquences très directes sur la santé des adultes et encore plus des enfants. Et je connais, pour l'avoir vu avant d'être président de la République, les conséquences et pour avoir discuté avec beaucoup d'associations qui mènent un combat important. Et je sais combien les élus, depuis des années, se sont attelés à ce sujet. Alors, il y a des solutions concrètes. Elles existent. Et d'ailleurs, depuis plusieurs années, elles sont conduites.

existent. Et d'ailleurs, depuis plusieurs années, elles sont conduites.

D'abord, il y a des solutions européennes qui est précisément d'accroître les contraintes sur le parc de poids lourds et pour exiger de l'ensemble de nos partenaires européens de faire rouler des poids lourds qui sont plus propres. C'est d'ailleurs dans ce contexte-là qu'à partir du 1er juillet prochain, tous les poids lourds de norme Euro 3, Euro 4 seront interdits dans la vallée et sur le passage. Ce qui veut dire que ce seront véritablement les normes les plus exigeantes et les moins polluantes, qu'il s'agisse d'ailleurs de NO2 ou du CO2 qui seront autorisés.

Ensuite, il y a toute une politique qui a été mise en place depuis plusieurs années à travers justement des plans spécifiques de protection de l'atmosphère. Le deuxième plan ayant été présenté par le préfet en avril dernier. Là aussi, les communes, le département, la région, l'Etat sont pleinement mobilisés pour avancer sur ce sujet. Je veux vraiment saluer l'esprit d'innovation qui a ici toujours présidé avec la mise en place, nous l'avons rappelé, et nous l'encourageons, des différents fonds justement pour accompagner ces changements, qu'il s'agisse d'ailleurs des artisans, des industriels, et donc qu'il s'agisse du Fonds air bois ou du Fonds air industrie. Il y a eu une véritable politique pour changer les usages et réussir à justement muter notre industrie et accompagner les pratiques qui sont les moins polluantes. Là aussi, nous allons intensifier ce qui a été annoncé dans le plan d'avril sur le changement des chaudières à bois. Les moyens nécessaires seront renforcés. Il y a déjà un peu plus de 3 000 chaudières qui ont été changées sur les dernières années, ce qui est important. On sait qu'on a un parc de 5 000 à 8 000 encore à changer et donc nous allons intensifier là aussi les crédits et accélérer les dispositifs pour changer plus rapidement ces chaudières à bois, accompagner les dispositifs existants et permettre aussi d'avoir une politique ciblée à l'égard des changements de véhicules. On a une prime de conversion qui a montré son efficacité. Il y a 600 000 véhicules en France qui ont abandonné les modèles, enfin, 600 000 ménages qui ont changé d'un véhicule très polluant pour un véhicule moins polluant. Il faut accélérer ce dispositif dans la vallée.

Au-delà de cela, il est évident qu'une des réponses les plus efficaces, c'est de réussir, de passer du véhicule et de la route à d'autres formes beaucoup moins polluantes et en particulier le ferroviaire. Donc, nous avons eu une très bonne discussion et je veux remercier en particulier la ministre pour la réunion qui s'est tenue lundi autour d'elle avec l'ensemble des élus qui sont impliqués et les propositions qui ont été faites par l'ensemble des élus sur ce sujet. Et l'Etat souhaite pleinement prendre ses responsabilités pour accompagner cette indispensable mutation et avoir l'investissement ferroviaire qui convient pour accompagner ce travail. Nous allons donc, nous avons décidé l'extension justement du Léman Express jusqu'à Saint-Gervais-les-Bains et donc on aura ce Mont Blanc Express qui était souhaité par un engagement - et je les en remercie - du département, 50 millions, la région 50 millions, l'Etat 60 millions. C'est ce qu'on a défini à grosses mailles. En tout cas, tout le monde doit se mettre autour de la table et je vous remercie de l'entrain collectif pour aller vite et véritablement avancer sur ce sujet indispensable qui va nous permettre de développer le ferroviaire beaucoup plus et d'avoir les bons reports modaux, comme on dit.

A côté de cela, je sais toutes les attentes qu'il y a sur l'autoroute ferroviaire. Nous avons eu des discussions qui, ces dernières années, ont été lentes avec nos partenaires italiens et j'ai pris l'engagement de porter le sujet en février prochain pour accélérer justement la délégation de service public qui est un sujet franco-italien, et permettre là aussi de lancer plus rapidement les travaux sur l'autoroute ferroviaire, deuxième sujet important. J'ai aussi noté et je remercie l'engagement de la région pour déployer beaucoup plus rapidement sous le contrôle de Monsieur le maire vice-président un parc justement de cars et autobus hydrogène électrique ou hybride avec là aussi les dispositifs d'Etat qui seront mis en place pour accompagner ces conversions.

Je pense que l'ensemble de cette stratégie concertée sur le territoire pensée et construite est une réponse efficace à un des grands sujets environnementaux et de santé publique de la Vallée, il n'est pas nouveau. Les résultats des derniers plans et en particulier sur les dernières années montrent une amélioration de la situation, même s'il y a encore des situations critiques et on le sait, certains de nos concitoyens qui, très directement, souffrent encore de ces conditions. Voilà les quelques points sur lesquels je voulais revenir en conclusion de ce déplacement.

J'aurai l'occasion dans quelques instants de rencontrer les élus et l'ensemble des équipes qui ont été mobilisées en fin de semaine dernière sur le coronavirus et je veux ici les en remercier publiquement parce que je sais aussi que le département a été fortement sollicité, qu'il y a eu des inquiétudes, mais aussi une mobilisation exemplaire des services de l'Etat, de la ministre de la Santé et des élus. Je vous en remercie très sincèrement. Tous les contrôles ont été effectués. Je veux ici avoir un message rassurant et nous avons aussi évoqué et je conclurai sur ce point, même s'il est en décalage, en tout cas, il est différent de ce que tout ce que je viens de rappeler en matière environnementale. Mais je voulais dire aussi que les services de l'Etat resteront pleinement mobilisés aux côtés des acteurs économiques, en particulier dans le secteur du décolletage dont je sais combien il est structurant dans la Vallée et qui, aujourd'hui, doit faire face à un ralentissement de beaucoup de commandes dans le secteur automobile, qui est lié à la fois aux grandes mutations technologiques et aux difficultés mondiales et donc le ministre de l'Industrie est pleinement mobilisé, mais nous allons dans les prochaines semaines, là aussi, dépêcher une équipe spécifique pour proposer des solutions et un

accompagnement idoine. Je vous remercie. Je vais maintenant répondre à vos questions.